

Ecole maternelle WOERTHEL
17, rue de périgueux
67610 LA WANTZENAU
03.88.96.22.73

Compte rendu du conseil d'école du 3 novembre 2015 :

Etaient présents :

Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice et maîtresse de la salle 2 (monolingue)

Melle Marie-Ange GRAMFORT, maîtresse de la salle 1 (bilingue)

Mme Aurélie CHONE, déléguée de parents de la salle 1

Mme Fanny GADROY, déléguée de parents de la salle 2

Mme Angélique GOSSARD, déléguée de parents de la salle 2

Mme Aurélie LYAUTEY, déléguée de parents de la salle 1

Mme Myriam STENGER, première adjointe en charge du service aux familles, de la citoyenneté et des affaires culturelles.

Excusée :

Mme Agnès MACHWATE, commission scolaire

Mr le maire, Patrick DEPYL

1. Les effectifs actuels, le personnel, les élections.

Il y a cette année **2 maîtresses** à l'école, 2 classes, 53 élèves (chiffre identique à l'an passé), **2 ATSEM, 1 apprentie et 1 AVS**

- **SALLE 1 : 9 PS + 9 MS + 6 GS = 24** élèves bilingues (il y aura une arrivée en janvier en grande section)
Marie-Ange Gramfort y assure la partie française les mardis, vendredis et un mercredi sur deux et la partie allemande les lundis, jeudis et un mercredi sur deux.
- **SALLE 2 : 8 PS + 8 MS + 13 GS = 29** élèves monolingues (il y aura une arrivée en février en grande section)

2 ATSEM exercent à l'école : Colette OUDINET en salle 1 et Cynthia PICARD en salle 2. Nous bénéficions aussi de l'aide d'une apprentie qui prépare le CAP Petite Enfance en alternance : Vanessa Da Silva. Elle travaille pour les 2 classes.

1 AVS (auxiliaire de vie scolaire attribuée par la MDPH) exerce à l'école en salle 2 plusieurs matinées par semaine : Mélanie Douillot.

Les élections ont eu lieu le 9 octobre 2015. Il y avait **92 électeurs** inscrits et une liste de parents qui se présentaient. Il y a eu 53 votants dont **51 suffrages exprimés**. Le taux de participation a été de 57,61% (contre 53,68% l'an passé).

Madame Gadroy et Madame Choné ont été élues.

Madame Gossard et Madame Lyautey sont suppléantes.

Comme l'an passé, nous avons mis en place, en complément du cahier de liaison, un mailing pour chaque classe, qui rappelle un certain nombre d'informations qui ne sont pas présentes dans le cahier de liaison (fête d'anniversaire...). Nous remercions **Mme Gadroy et Mme Lyautey, qui se sont proposées pour poursuivre cet e-mailing** dans chacune des classes.

2. Le projet d'école.

Cette année a démarré avec la construction d'un nouveau projet d'école qui sera valable durant 3 ans et dont les objectifs seront communs à l'école du centre et du Woerthel. Nous travaillons à sa réalisation et le projet finalisé vous sera présenté à l'occasion du deuxième conseil d'école.

Ces nouveaux programmes sonnent la fin des livrets scolaires tels qu'ils étaient présentés jusque-là. Nous travaillons actuellement à la mise en place de livrets de progrès dont vous aurez le premier exemplaire pour les vacances de février.

En parallèle, nous travaillons cette année dans les 2 classes autour d'un projet axé sur les châteaux, les princes et les princesses. Ce projet va nous amener à étudier différents contes autour de ce thème puis à créer notre propre histoire et éventuellement à la théâtraliser lors de notre spectacle de fin d'année.

Comme l'an passé, nous poursuivons notre **travail autour des jeux collectifs et des jeux de société** pour développer le respect des autres et les échanges. En plus du travail effectué durant les heures de classe, des sessions d'**APC** (activités pédagogiques complémentaires de 11h10 à 12h10 les mercredis) seront proposées à l'ensemble des moyens et des grands (Elles ont démarré lors de la première période pour les grands).

Suite aux changements de rythmes scolaires, nous avons organisé depuis l'an dernier, **une plage de décloisonnement de 45 min les mercredis matins**. Nous regroupons les élèves par niveau de classe, afin de leur proposer des **activités ciblées dans différents domaines** (activités d'arts visuels tournées vers la créativité et vers le dessin, des jeux collectifs, des activités de manipulation nécessitant beaucoup de matériel, de l'informatique, des jeux d'écoute...).

Nous avons également aménagé un **temps de décloisonnement en phonologie** les mardis en début d'après-midi, où les grands se retrouvent avec une enseignante et les moyens avec l'autre enseignante.

3. Les documents administratifs :

La coopérative scolaire

Le 31/08/2015, la coopérative scolaire s'élevait à 1648,77€ contre 2479,04€ au 31/08/2014 soit 1234,88€ de moins cette année (à savoir un déficit identique à celui de l'an passé).

Le solde de notre compte diminuant fortement, nous avons décidé d'organiser un repas lors de notre fête du mois de juin 2014.

- Le montant des dépenses engendrées pour l'organisation (les boissons, l'alimentation, les matières premières pour les décors et les costumes, le nappage...) s'élève à 2651,87€
- Le montant des rentrées d'argent s'élève à 3358€ ce qui nous fait un bénéfice net de 706,13€. Cet argent nous a permis entre autre de renouveler les jeux de construction des 2 classes.

Nous remercions d'ailleurs encore une fois les parents qui ont aidé à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement de cette fête, ainsi que Mr Kern et son équipe (association de foot de La Wantzenau) qui sont venus nous aider bénévolement.

Nous avons également bénéficié d'une subvention de la mairie :

- 106 € pour l'achat de mâneles pour la Saint Nicolas.

Nous bénéficierons également d'une subvention pour notre sortie à Hunawihr mais qui apparaîtra dans le bilan de l'année scolaire 2015-16.

Nous remercions la mairie et nous en profitons pour renouveler la demande pour l'année à venir.

L'essentiel des dépenses a été consacré à l'achat de consommables : cadeaux pour le système de points, matériel pour la réalisation de bricolages de fêtes, chocolats de pâques...

Le PPMS et le document unique

Nous avons réactualisé le PPMS (plan de prévention et de mise en sureté) avec les personnes nouvellement nommées dans l'école.

De nombreux points du document unique (démarche de prévention des risques professionnels pour la santé et la sécurité) ont été améliorés depuis l'an passé :

- L'affichage du plan d'intervention sapeurs-pompiers.
- Nous possédons les fiches de sécurité des produits utilisés dans l'école
- Il y a des dispositifs anti-pincement sur les portes de l'école.

Le principal point restant à améliorer est la pose de stores sur les fenêtres des salles de classe, afin d'éviter une montée excessive de la température notamment en cas de confinement. Pour le moment, aucun dispositif ne permet d'occulter les fenêtres en étant à l'intérieur du bâtiment.

Comme chaque année et malgré de **nombreux rappels** faits aux parents, il y a toujours et encore des adultes qui déposent les élèves devant la grille en voiture. Le conseil d'école a pris la décision d'envoyer une lettre à Monsieur le Maire, par l'intermédiaire de la directrice, afin qu'il puisse nous aider à trouver une solution.

Le règlement intérieur de l'école

Il se trouve sur le site de la commune. Une information a été distribuée à l'ensemble des parents en début d'année.

4. Travaux :

Nous remercions la mairie et ses équipes, qui ont procédé :

- Au changement de l'**ordinateur** fixe du bureau
- A la mise en **accessibilité de l'établissement** pour les personnes en situation de handicap : mise en place d'une bande de guidage dans la cour, d'un nouveau système d'ouverture du portail, de signaux lumineux en cas d'incendie dans les toilettes....

Nous faisons également les demandes suivantes :

- L'ajout de **prises électriques fixes** pour brancher les 3 ordinateurs que nous ont été donné par l'école Ill et Ried après le changement de leur parc informatique.
- Un rafraîchissement **des peintures blanches** des différents couloirs.
- La demande d'une **imprimante laser** nous permettant d'avoir une meilleur qualité d'impression notamment des photos. En effet, lorsque nous photocopions les documents pour les élèves, le cahier de vie, nous avons souvent une qualité qui nuit à la lisibilité des photos.

5. Les projets pour l'année : spectacles, baby-gym, St Nicolas, Noël, fête de fin d'année, etc.

- Le **cycle baby-gym** : nous avons contacté Geneviève GABEL et avons décidé de réitérer l'organisation de l'an passé : 2 créneaux (un par classe) à 8h en période 4 durant 6 semaines. Nous attendons la réponse de la mairie concernant le budget.

- **La Saint Martin** : A l'occasion de cette fête d'origine allemande, l'association des parents d'élèves organise cette année pour la 4e fois une fête des lumières **vendredi 13 novembre**. Un défilé aux lanternes sera proposé aux participants. A l'école Woerthel **nous avons fabriqué des lanternes**, expliqué l'histoire de Saint martin. Nous espérons que nos enfants seront nombreux à y participer avec leurs parents.

- **Saint Nicolas** : Il passera le lundi 7 décembre. Nous sollicitons la mairie pour le financement des mâneles et l'en remercions par avance.
- **Pour Noël**, comme l'an passé, l'association des parents d'élèves en collaboration avec l'équipe de l'école organisera

un petit **goûter de Noël** au cours duquel les enfants chanteront quelques chants de Noël et offriront à leurs parents le cadeau qu'ils ont fabriqué. Ce goûter aura lieu le **jeudi 17 décembre à 17H**.

Comme les années précédentes, les parents seront sollicités pour apporter des petits gâteaux, boissons, etc.

- **2 spectacles** auront lieu durant l'année scolaire **à l'école** sur le thème des princes, princesses et chevaliers.

La compagnie la cicadelle présentera son spectacle Le village des Trèzeureux mardi 22 mars 2016 le matin au prix de 200€ pour l'école (soit environ 3,70€ par élève).

Le spectacle de marionnettes Pour une pierre fabuleuse animé par Agnès Dufeutrelle le lundi 2 mai 2016 dans la matinée au tarif de 380€ pour l'école (soit environ 7€ par élève).

Forfait de 10€ pour les 2 spectacles payable en 1 ou 2 fois.

- Comme chaque année, nous organiserons **Le Défilé de carnaval** aux abords de l'école.
- **Le photographe** : nous avons choisi de reprendre le photographe de l'an passé, les photos faites ayant eu beaucoup de succès.
- **La fête de fin d'année** se déroulera dans la cour de l'école. La date retenue est le **25 JUIN 2016**.

Nous ferons un spectacle avec les enfants qui sera suivi comme l'an passé, d'un repas avec une prévente.

Le Conseil a débuté à 19h et s'est terminé vers 20h55.

Compte rendu établi et rédigé par Marie-Ange GRAMFORT et Céline HERDLY-GOERIG et approuvé par les délégués de parents